



## Affinité, proximité et précarité : trois effets de la frontière Politique de la ville en France sur les relations entre jeunes et acteurs associatifs

### Affinity, Social Closeness and Precariousness: Three effects of the administrative boundary “Policy for Cities” in France on relations between youth workers and young people

Sylvain Bordiec

Volume 1, Number 1, 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1076135ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1076135ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bordiec, S. (2016). Affinité, proximité et précarité : trois effets de la frontière Politique de la ville en France sur les relations entre jeunes et acteurs associatifs. *Revue Jeunes et Société*, 1(1), 40–56. <https://doi.org/10.7202/1076135ar>

Article abstract

Cet article se propose d'étudier les relations sociales spécifiques et, partant, les formes d'ouverture du champ des possibles relationnels que favorise le ciblage de certains espaces urbains par l'action publique territorialisée. À partir des enseignements d'une enquête menée entre 2003 et 2010 dans un quartier de Paris partiellement intégré à la géographie prioritaire de la Politique de la ville, l'article interroge tout particulièrement le rapport entre la frontière administrative dans la ville que dessine cette intégration et la définition de l'existence des acteurs associatifs de la jeunesse et de leurs publics. L'analyse historique de l'encadrement de la jeunesse dans cet espace – l'intégration de la zone à la Politique de la ville génère une multiplication d'associations animées par des bénévoles et principalement financées par les crédits spécifiques dédiés à cette action publique –, l'étude des conditions de l'implantation de l'une de ces associations, l'exploration des trajectoires de deux de ses acteurs, un bénévole fondateur et un membre du public juvénile et, enfin, la mise au jour des formes de leur relation montrent que cette frontière administrative peut révéler des affinités entre acteurs et impulser des « relations de proximité » participant du maintien de leurs protagonistes dans des formes de précarité professionnelle et sociale. Cette « proximité » n'épuise pas la multiplicité des relations rendues possibles par la gestion territorialisée de la question sociale – l'entretien dans la précarité pour les uns n'est pas exclusif de processus d'insertion scolaire, professionnelle et sociale pour les autres. Cependant, l'étude des ressorts, des formes et des effets de cette relation est un puissant instrument d'analyse de la manière dont ce type d'action publique commande les inscriptions dans l'espace et les participations aux institutions.

© Sylvain Bordiec, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



## Affinité, proximité et précarité Trois effets de la frontière *Politique de la ville* en France sur les relations entre jeunes et acteurs associatifs

**Sylvain Bordiec**

Maître de conférences à l'Université de Bordeaux (Collège Sciences de l'homme - Faculté des Staps)

Chercheur au LACES (EA 4140)

Chercheur associé au CSU-CRESPPA (Université Paris VIII-Université Paris X-CNRS)

sylvain.bordiec@u-bordeaux.fr

### Résumé

Cet article se propose d'étudier les relations sociales spécifiques et, partant, les formes d'ouverture du champ des possibles relationnels que favorise le ciblage de certains espaces urbains par l'action publique territorialisée. À partir des enseignements d'une enquête menée entre 2003 et 2010 dans un quartier de Paris partiellement intégré à la géographie prioritaire de la Politique de la ville, l'article interroge tout particulièrement le rapport entre la frontière administrative dans la ville que dessine cette intégration et la définition de l'existence des acteurs associatifs de la jeunesse et de leurs publics. L'analyse historique de l'encadrement de la jeunesse dans cet espace – l'intégration de la zone à la Politique de la ville génère une multiplication d'associations animées par des bénévoles et principalement financées par les crédits spécifiques dédiées à cette action publique –, l'étude des conditions de l'implantation de l'une de ces associations, l'exploration des trajectoires de deux de ses acteurs, un bénévole fondateur et un membre du public juvénile et, enfin, la mise au jour des formes de leur relation montrent que cette frontière administrative peut révéler des affinités entre acteurs et impulser des « relations de proximité » participant du maintien de leurs protagonistes dans des formes de précarité professionnelle et sociale. Cette « proximité » n'épuise pas la multiplicité des relations rendues possibles par la gestion territorialisée de la question sociale – l'entretien dans la précarité pour les uns n'est pas exclusif de processus d'insertion scolaire, professionnelle et sociale pour les autres. Cependant, l'étude des ressorts, des formes et des effets de cette relation est un puissant instrument d'analyse de la manière dont ce type d'action publique commande les inscriptions dans l'espace et les participations aux institutions.

Mots clés : Frontière – Politique de la ville en France – Affinité – Proximité – Précarité

### **Affinity, Social Closeness and Precariousness**

**Three effects of the administrative boundary "Policy for Cities" in France on relations between youth workers and young people**

### **Abstract**

This paper explores the specific relationships fostered through the targeting of some urban spaces by territorial public policies. Based on the findings of an ethnographic work which was conducted between 2003 and 2010 in a Parisian district being partially integrated to the French city planning "Policy for Cities", the article focuses on the relation between the administrative boundary used in the "Policy for Cities" and the construction of youth workers' and young people's lives. The historical analysis of youth work in this space,

the study of the trajectories of two protagonists in youth work– a volunteer and a teenager – and the exposition of their interactions all show that this administrative boundary may reveal social affinities and generate interpersonal relationships, which participate in maintaining youth workers and young people in forms of social and professional precariousness. This social “proximity” is not the only possible relation fostered by the urban management of social issues. However identifying the determinants, the forms and the effects of this close relationship is a powerful analytical tool of the way that this type of public policy determines the spatial component of social life and participation in institutions.

Key words: Boundary – The French Policy for Cities – Affinity – Social Closeness – Precariousness Key words: Boundary, The French Policy for Cities, Affinity, Social Closeness, Precariousness

Pour citer cet article : Bordiec, S. (2016). Affinité, proximité et précarité. Trois effets de la frontière Politique de la ville en France sur les relations entre jeunes et acteurs associatifs, *Revue Jeunes et Société*, 1 (1), 40-56: <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/209/136>

## 1. Introduction

Cet article propose d'étudier les relations sociales spécifiques et, partant, les formes d'ouverture des possibles relationnels que favorise le ciblage de certains espaces urbains par l'*action publique territorialisée*. En l'espèce, il s'agit ici de la *Politique de la ville* en France, une politique interministérielle instaurée au début des années 1980 et qui a des équivalents ailleurs, en Europe et en Amérique du Nord<sup>1</sup> notamment. Cette gestion territoriale de la question sociale à travers le ciblage de zones « difficiles » est emblématique de l'évolution des catégories d'appréhension publique des « quartiers » (Bonelli, 2003). Comme le souligne Robert Castel, « tout se passe comme si les réalisations les plus dynamiques avaient cédé à la tentation de faire du quartier une sorte de phénomène social total capable de se suffire à lui-même » (Castel, 1999, p. 688). Cette gestion territorialisée ne peut pas ne pas retentir sur les relations entre, d'un côté, ces acteurs centraux de la *Politique de la ville* que sont les encadrants associatifs de la jeunesse et, de l'autre côté, leurs publics (Bordiec, 2010). Du reste, la compréhension de ces relations implique de poser un regard indissociablement attentif aux frontières physiques créées par l'urbanisme et par le bâti, aux frontières sociales – pensons notamment aux séparations entre quartiers gentrifiés (Bidou-Zachariassen et Poltorak, 2008) et quartiers populaires (Bacqué et Sintomer, 2002) – et aux frontières administratives à l'intérieur desquelles la *Politique de la ville*, avec sa délimitation de « quartiers prioritaires », propose de retisser le lien social (Tissot, 2007, p. 255). Seul ce regard croisé permet de mettre au jour l'effet de ces frontières qui structurent la vie urbaine sur les individus impliqués. Si, dans le cadre d'une réflexion sociologique, il est peu aisé d'isoler ces frontières les unes des autres, nous voudrions interroger ici tout particulièrement le rapport entre les frontières administratives de la *Politique de la ville* et la définition des formes et des perceptions de l'existence. Pourquoi resserrer l'attention sur ces frontières administratives ? Parce que, au

<sup>1</sup> Cette action publique présente notamment des similarités avec les *Empowerment zones* étatsuniennes initiées en 1994 dans le cadre d'un programme fédéral. Bacqué (2006) souligne : « Cette politique fédérale cherche à s'appuyer sur les associations communautaires et plus largement le tiers-secteur (non-profit) mais sa mise en œuvre reste de la responsabilité des municipalités. Elle préconise une approche transversale et participative [...]. Ce programme intervient dans un contexte de démantèlement du système social » (p. 109).

même titre que les frontières nationales (Ribert, 2006), les frontières physiques (Marlière, 2014) et les frontières sociales (Coutant, 2005 ; Bordiec, 2010), ces frontières administratives participent de la condition juvénile, autrement dit de la manière d'être investi dans les institutions – famille, école, travail, dispositifs de politique publique – et dans l'espace – logement, quartier, ville – lorsque l'on se situe dans la relative apesanteur sociale qui caractérise ce segment de la biographie entre sortie de l'enfance et entrée dans l'âge adulte (Mauger, 1985). Prendre la jeunesse pour objet d'étude n'est pas plus évident que d'examiner les enjeux sociaux de cette frontière. De manière à éviter toute substantialisation de la catégorie de jeunesse, Gérard Mauger (1985) estime qu'il faut « [...] renoncer à [lui] donner une "définition préalable" et prendre pour objet les conjonctures historiques dans lesquelles apparaissent des groupes sociaux dont l'intitulé inclut la catégorie de "jeunesse", groupes sociaux dotés d'un nom, d'organisations, de porte-parole, de systèmes de représentations et de valeurs » (p. 78). Ici, l'analyse s'intéresse aux jeunes « des quartiers ». Dans la France contemporaine, ces jeunes habitants des cités, des grands ensembles et, plus largement, des quartiers populaires, posent particulièrement problème aux autorités sociales et politiques (Bourdieu, 1986). Attendu que le ciblage par la *Politique de la ville* enregistre le caractère « problématique » de cette population, la condition juvénile qui est l'objet de notre attention est inséparable des spécificités de l'action publique dans ce type d'espace. Or, pour l'heure, les effets des frontières administratives créées par cette dernière action demeurent relativement peu pensés dans les travaux de sciences sociales sur la jeunesse. En décryptant des relations sociales favorisées par ce type de frontières, le présent article entend contribuer à infléchir la discrétion sociologique sur cette thématique.

Une enquête réalisée par nos soins a tout particulièrement éclairé le rôle des associations locales dans la production des relations entre jeunes et acteurs associatifs. Cette dynamique relationnelle s'imbrique dans d'autres dynamiques puisque, en même temps qu'au sein des associations, encadrants et publics juvéniles se rencontrent, se côtoient et tissent des relations parfois assidues et durables, ces instances constituent pour les familles un vecteur d'espoir en l'avenir de leurs membres (Bordiec, 2014b) et, pour les autorités locales, un point d'accès à la jeunesse « à problèmes » (Bordiec, 2007, 2015). Qui plus est, ces associations sont, pour les personnels d'encadrement, des lieux privilégiés tant pour avoir une raison d'être que pour construire leur légitimité en tant qu'encadrants de la jeunesse. Dans l'espace local étudié, une concurrence très structurante dans la vie des associations sévit entre travailleurs sociaux « des quartiers » et travailleurs sociaux « du quartier » (Bordiec, 2014d), entre les acteurs inscrits dans des associations affiliées à des fédérations nationales et indépendantes financièrement des crédits de la *Politique de la ville* et les acteurs inscrits dans des associations ne dépendant pas d'instances fédérales et dont la principale source de financement est cette forme d'action publique territorialisée. Les différences entre, d'une part, les acteurs tenus, limités et orientés, dans leurs dispositifs d'encadrement, d'accueil, d'accompagnement et d'éducation, par les directives émanant de leurs autorités de tutelle nationales et, d'autre part, les acteurs affranchis de ces contrôles et jouissant ainsi d'une marge de manœuvre plus importante pour concevoir les modalités de l'éducation et de l'accompagnement offerts aux publics juvéniles – la « proximité » ici mise au jour repose sur cette latitude – renforcent cette concurrence

également fondée sur les disparités entre les acteurs salariés et diplômés habitant ailleurs et enclins à travailler ailleurs, et les acteurs bénévoles et autodidactes habitant sur place et aspirant à un ancrage dans cet espace local.

Sur le territoire français, l'intégration de certains espaces à la géographie prioritaire de la *Politique de la ville* favorise la création de ce type d'associations « de quartier » animées par des bénévoles locaux aux profils hétérogènes. Dans notre espace d'enquête parisien, les caractéristiques de ces personnes recouvrent quasiment tout le spectre social puisque coexistent des acteurs analphabètes, sans emploi et sans famille, et des diplômé(e)s de l'enseignement supérieur, dirigeant(e)s d'entreprise et chefs de familles. En certaines circonstances, les associations où ces acteurs s'investissent peuvent exercer une force socialisatrice (Darmon, 2006, p. 104) sur leurs publics et leurs personnels (Bordiec, 2010, 2014). Cela étant, plusieurs types d'opérations de socialisation sont saisissables. Il s'agit tout d'abord de celui de l'inscription générale dans l'espace local et dans cet univers associatif. Il s'agit ensuite de l'appartenance à une ou plusieurs associations. Il s'agit, enfin, des différentes relations nouées entre participants, à savoir, notamment, celles entre encadrants et jeunes membres du public (Bordiec, 2010). En centrant dans le présent article l'attention sur ces relations, il est question d'une part de mettre au jour ce que celles-ci doivent à l'instauration de la frontière administrative *Politique de la ville* (Tissot, 2007) et, d'autre part, de restituer les effets de ces relations sur les manières de leurs protagonistes de voir le monde et de vouloir y participer. Ces opérations de socialisation sont différentes selon qu'elles sont impulsées par des travailleurs sociaux « des quartiers » ou des travailleurs sociaux « du quartier ». Ces différences trouvent leur origine dans les ressorts d'investissement dans l'espace local par ces deux types d'encadrants dont la coprésence doit autant à une action publique territorialisée qui encourage les actions bénévoles, autodidactes et locales qu'à l'entre-deux géographique social de l'espace d'enquête, où cohabitent membres des classes populaires<sup>2</sup>, membres des classes moyennes et membres des classes supérieures (Bordiec, 2010). Ces différences trouvent également leur origine dans le rapport des personnels associatifs à l'action sociale et aux politiques sociales, un rapport qui met en jeu ce que ce territoire où ils opèrent et sa population représentent dans leur quotidien et, au-delà, dans leur trajectoire. Les animateurs et les éducateurs salariés sont des travailleurs sociaux « des quartiers », plus tributaires de la question sociale que des problèmes que posent et rencontrent les habitants du quartier où ils travaillent. Du reste, pour eux, c'est davantage leur socialisation professionnelle (Dubar, 2000) que leur intégration sociale globale qui se joue là. À l'inverse, la principale ressource des bénévoles comme encadrants de la jeunesse est l'ancrage local et, par conséquent, leur capital de relations sociales locales. Au même titre que les salariés,

---

<sup>2</sup> Si nous ne donnons pas une définition rigide des classes populaires, nous nous référons néanmoins aux outils statistiques permettant d'objectiver ces composantes de la population : « D'un point de vue statistique, si l'on se réfère aux PCS, la majorité des classes populaires font partie des groupes employés et ouvriers : "Au plus haut degré de synthèse, les PCS font apparaître 6 groupes typiques – les chiffres renvoient à la codification standard – : (1) les agriculteurs ; (2) les artisans-commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés (les "patrons") ; (3) les cadres (dits aussi "cadres et professions intellectuelles supérieures" qui forment l'élite du salariat (plus les professions libérales) ; (5) les employés et (6) les ouvriers, c'est-à-dire les exécutants du travail conçu comme routinier respectivement dans les services et dans l'industrie ; (4) les "professions intermédiaires" archétype des "classes moyennes", méritent leur nom et apparaissent comme une catégorie-pivot entre dirigeants et routiniers, entre expertise et production standardisée » (Chauvel, 2001, p. 323).

ces bénévoles sont tributaires du « problème des quartiers » (Tissot, 2007) et du « problème de la jeunesse » (Bourdieu, 1986). En revanche, pour eux, le seul lieu pour tirer des bénéfices de leur investissement dans ces problèmes est cet espace local.

L'analyse s'appuie sur une enquête menée entre 2003 et 2010 dans un quartier du Nord-Ouest de Paris partiellement intégré à la *Politique de la ville* depuis 1996. Il s'agit, au sens des quartiers de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), du quartier des Apenêts<sup>3</sup>. C'est une zone située aux marges de la capitale, située entre le centre et les banlieues pauvres du Nord-Est et des banlieues riches du Nord-Ouest de Paris. Il s'agit, par ailleurs, d'une partie d'arrondissement populaire dans un arrondissement<sup>4</sup>, le « beau 17<sup>e</sup> », majoritairement bourgeois, arrondissement que sépare physiquement et symboliquement la frontière de l'avenue de Clisson<sup>5</sup>. Il s'agit, enfin, d'un arrondissement où les fédérations d'éducation populaire et les mouvements de jeunesse ont toujours été absents, ce qui a favorisé l'implantation d'associations ouvertes aux jeunes « indépendantes » (Besse, 2008). Notre travail porte largement sur ce type d'associations où, pour les besoins de l'enquête, nous avons été bénévole et réalisé des entretiens avec leurs personnels et leurs publics<sup>6</sup>. En parallèle de ces observations participantes et de ces entretiens, un traitement secondaire des données du Recensement de la population de l'INSEE et une analyse de documents administratifs relatifs à la mise en place de la *Politique de la ville* et de documents associatifs ont été effectués. Des entretiens avec des élus, des policiers et des metteurs en œuvre de la *Politique de la ville* – principalement des chargés de développement local – ont également été réalisés afin de saisir leur regard sur ces activités associatives.

### Encadré 1. Le travail de terrain dans les associations

Nous avons réalisé des entretiens sociologiques et des observations dans l'ensemble des associations dont l'offre est en tout ou en partie destinée à la jeunesse. Les observations ont été réalisées « à découvert ». En effet, la plupart du temps, nous informions nos interlocuteurs de notre statut de doctorant en sociologie et de la nature de notre travail. Les entretiens effectués auprès des personnels et des publics associatifs (n = 30) ont été complétés par des entretiens avec les autres participants aux associations (n = 15) : élus, policiers, opérateurs de la *Politique de la ville*, représentants de l'Education nationale. Trois de ces associations ont été étudiées et comparées en profondeur à travers des immersions en tant qu'observateur direct ou bénévole. Il s'agit premièrement de la QAP, une association de prévention spécialisée employant des éducateurs de rue implantée au début des années 1960, où nous avons été travailleur social stagiaire pendant un an. Cette position a été favorisée par Pierre, un chef de service se disant « demandeur » du regard que les « intellectuels » peuvent porter sur son travail et celui de ses collègues. Si les éducateurs ont consenti à cette présence, ils ont cependant assez fréquemment exprimé leurs réticences à l'égard des observations, leur principale crainte étant que Pierre instrumentalise, en leur défaveur, les apports de l'enquête. Dit autrement, ils craignaient que nous n'apportions au chef de service des preuves de leur désengagement professionnel. Une autre association ayant fait l'objet d'une

<sup>3</sup> Cf. Carte n°1, p. 7.

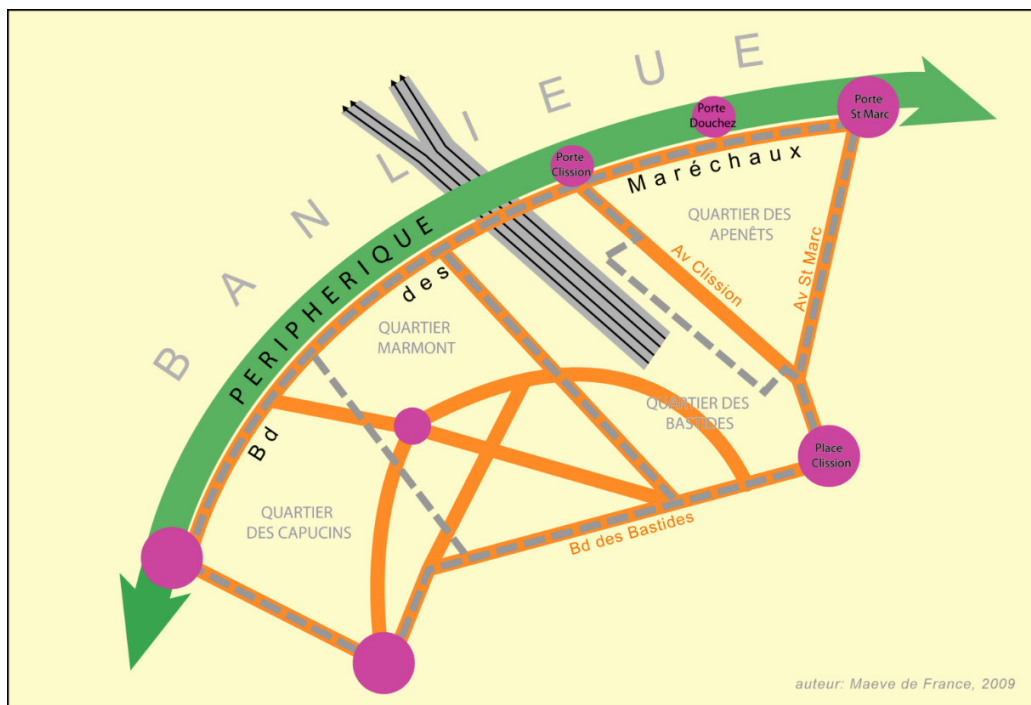
<sup>4</sup> La ville de Paris est partagée en 20 divisions administratives intra communales désignées par le terme d'arrondissements.

<sup>5</sup> À l'exception de Paris, de la mairie d'arrondissement et des zones de banlieue environnantes, les noms ont été intégralement anonymisés.

<sup>6</sup> Voir l'encadré ci-dessous.

immersion est Mowgli, implantée en 1999 et animée par des bénévoles des classes moyennes et supérieures. Au sein de cette association qui propose des loisirs « *intelligents* », de l'accompagnement scolaire, psychologique et psychanalytique, nous avons été un « simple » observateur direct. Aucune opportunité de se trouver en position de stagiaire ou de bénévole ne s'est présentée. Cette forme de fermeture s'explique notamment par le strict contrôle sur les modalités de la participation associative et, plus généralement, sur les usages du monde qu'entend exercer Fadela, la fondatrice et principale animatrice de l'association. Enfin, la troisième et dernière association investie en tant qu'observateur est la SCEPT (Sport, culture, éducation pour tous), entité créée en 1996, animée par des bénévoles des classes populaires et où nous avons été chargé pendant un an de l'accompagnement scolaire et de tâches de secrétariat. La rotation fréquente et abondante de la dizaine de bénévoles nécessaire à la mise en œuvre de l'offre a favorisé notre recrutement. Lorsque nous sommes enrôlé pour l'activité d'accompagnement scolaire, deux jours avant la rentrée des classes, il n'y a personne pour accueillir écoliers, collégiens et lycéens. Notre présence a permis, avant que d'autres bénévoles ne proposent leurs services, de faire tenir l'activité pendant trois mois. De façon plus générale, le besoin en compétences administratives et de secrétariat au sein de l'association (courriers officiels, demandes de rendez-vous et de projets à rédiger ou à corriger, rédaction du contenu de dépliants ou d'affiches d'informations) nous a permis d'accéder à la documentation significative des relations de l'association avec les administrations publiques et les autorités locales.

Figure 1. Localisation de l'espace d'enquête : les Apenêts



Dans un premier temps, de manière à restituer les conditions de possibilité de ces relations entre encadrants associatifs et jeunes, nous examinerons les enjeux sociaux et politiques inhérents à l'instauration de cette frontière administrative qui produit une partition entre un secteur intégré à la *Politique de la ville* et un secteur conservant un statut de droit commun. Une incidence notable de l'existence de cette frontière est la création d'associations qui reconfigurent les relations entre « officiels » (nous entendons ici,

principalement, les représentants des sphères politique et policière) et acteurs associatifs de la jeunesse. Cette frontière engendre aussi une recomposition des relations entre associatifs et habitants, lesquels expérimentent alors des rencontres qui seraient improbables dans une autre configuration de l'action publique au sein de ce type d'espace urbain. Pourquoi souligner cette improbabilité ? Parce que, sans l'intégration d'une partie de l'espace local à la *Politique de la ville*, la constellation formée au milieu des années 1990 d'associations ouvertes aux jeunes et, partant, à leurs entourages et aux autres acteurs locaux intéressés par la jeunesse – élus, policiers, opérateurs de la *Politique de la ville* – n'existerait pas. De la même manière, nombre d'affinités ici révélées, de proximités ici expérimentées et de précarités ici engendrées n'auraient aucune chance d'advenir. Affinité désigne ici la possibilité – compte tenu des caractéristiques d'âge, d'origine sociale, de couleur de peau, d'habitudes sociales et spatiales et de situation familiale, scolaire et professionnelle – d'une consonance de points de vue sur le monde et d'une convergence d'intérêts entre un associatif et un jeune participant.

Un deuxième temps de réflexion montrera que cet ajustement favorise l'engagement dans une « relation de proximité », à savoir l'expérience d'une attention mutuelle soutenue. Si elle n'épuise pas la palette des contacts qu'il est possible d'établir dans les associations, cette proximité, dont nous avons pu explorer les multiples formes et déclinaisons et pu mesurer à quel point elle est centrale dans les vies des associations et dans les ressorts d'engagement des personnels, est néanmoins propice à l'examen de ce que les participants cherchent et trouvent dans ces participations associatives. Parmi les effets possibles des « relations de proximité », il y a l'entretien dans des formes de précarité, cette insécurité sociale (Castel, 2004) et cette instabilité scolaire, professionnelle, familiale et amicale qui structure les trajectoires de nombre d'associatifs et de jeunes rencontrés (Bordiec, 2013). Attendu que la crise des modes de reproduction familiale et l'effritement des solidarités ouvrières pèsent sur les relations entre les jeunes générations et leurs aînés (Pialoux et Beaud, 1998), les liens entre associatifs et jeunes sont liés à ces dynamiques « négatives ». Pourquoi appréhender, dans un même mouvement, les affinités, proximités et précarités observées ? La relation nouée entre Vito, fondateur et principal animateur d'une association nommée SCEPT et Malek, jeune participant à l'association, dont nous décrypterons les ressorts et les expressions, apportera des éclairages sur cette question. Précisons toutefois d'emblée que si ces dynamiques peuvent être interdépendantes, elles peuvent aussi ne pas l'être. En effet, la précarité peut s'alimenter d'autres inscriptions sociales et spatiales et les affinités et les proximités expérimentées, favoriser autre chose que des formes de précarité<sup>7</sup>.

Pourquoi alors, dans un troisième temps, mettre l'accent sur ces effets de précarisation ? Parce que, au regard d'une part des difficultés scolaires et des impossibilités d'insertion professionnelle auxquelles se heurtent les jeunes (Bordiec, 2010) et, d'autre part, de l'« insécurité sociale » et de l'« insécurité civile » (Castel, 2004) que vivent les associatifs, l'entretien dans la précarité non seulement existe, mais est aussi plus fréquent qu'une sortie ou un évitement des problèmes. Dans le cas présent, l'affinité que ces associatifs

---

<sup>7</sup> Pour l'analyse de « relations de proximité » ouvrant sur une relative extraversion sociale et culturelle et favorisant une insertion par l'école et le travail, nous nous permettons de renvoyer à Bordiec (2010, 2012).



révèlent et la proximité dont ils bénéficient favorisent le maintien de Vito et de Malek dans leurs précarités respectives (Cingolani, 2006 ; Bordiec, 2013). Cette relation est un cas limite des dynamiques d'introversion sociale et culturelle (Bordiec, 2010; Schwartz, 1998) à l'œuvre dans les relations entre bénévoles et jeunes au sein de ce type d'associations, que celles-ci soient animées par des membres des classes populaires ou par des membres des classes supérieures (Bordiec, 2010).

## 2. Des révélatrices d'affinités sociales : les associations Politique de la ville

L'intégration d'une partie des Apenêts à la *Politique de la ville* peut renforcer ou générer des relations spécifiques aux formes, aux ressorts et aux effets inédits entre acteurs associatifs de la jeunesse et publics juvéniles. Ce faisant, une attention s'impose à la fois aux pratiques inhérentes à l'encadrement de la jeunesse et aux stratégies mises en œuvre par les associatifs afin d'attirer des jeunes vers eux puisque, pour bénéficier des crédits de la *Politique de la ville*, ces acteurs doivent attester de leur capacité à attirer du public. La zone où ils œuvrent à atteindre cet objectif pose particulièrement problème aux élus et aux chargés de mission de la mairie d'arrondissement. C'est pourquoi la priorité de ces acteurs pour cette partie du territoire local est la mise en œuvre du *Contrat de sécurité du 17<sup>e</sup> arrondissement* (2003), qui est une application connexe du *Contrat de ville de Paris* (1999), le document formalisant les termes de la réalisation locale de la *Politique de la ville*. Élus et chargés de mission attendent de ce Contrat de sécurité une participation active à la politique sécuritaire locale des associations destinées aux jeunes. Du reste, dans la synthèse du *Diagnostic social urbain* de 1996, document préalable au classement d'une partie des Apenêts en zone *Politique de la ville*, des experts soulignent le faible nombre d'acteurs de la jeunesse. Des créations d'associations contribuent à remédier à ce manque déclaré. En effet, de 1996 à 2005, sept associations fondées entièrement ou en partie sur une offre destinée aux jeunes sont implantées grâce à des crédits de la *Politique de la ville*. Les deux principales structures en matière de participation des habitants et de financement par cette politique publique sont Mowgli et la SCEPT, dont les existences et l'activité de l'ensemble de leurs participants reposent sur la frontière administrative *Politique de la ville*.

La première structure, Mowgli, est fondée par Fadela, une psychanalyste diplômée de l'enseignement supérieur, née en 1956 et dont les bénévoles qu'elle recrute sont en général issus des classes moyennes et des classes supérieures. Son association articule une offre classique d'accompagnement scolaire et de sorties culturelles avec des propositions de suivi psychologique et psychanalytique. S'ils sont tous originaires des classes populaires et issus des immigrations du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, les jeunes participants les plus assidus qu'elle accueille ont pour caractéristique d'être scolarisés et inscrits au lycée (enseignement scolaire secondaire) dans les filières d'enseignement général. La SCEPT, quant à elle, est une association animée par des bénévoles originaires des classes populaires, souvent issus des immigrations africaines et majoritairement précaires sur les plans financier et professionnel. Le fondateur officiel de l'association est Vito, né en 1967, aussi salarié à mi-temps dans une société de nettoyage industriel. La SCEPT propose une offre qualifiable de « généraliste », faite de propositions en matière d'éducation – accompagnement à la scolarité – et de loisirs divers. L'offre est aussi constituée des

« accompagnements » qu'entraînent les relations avec les sphères judiciaire et policière. Des buts en matière d'insertion professionnelle sont également annoncés. Ainsi, dans divers documents de communication, les relations de l'association avec de potentiels employeurs dans des chaînes de restauration rapide sont mentionnées (Voir le tableau *L'offre officielle de la SCEPT*).

Tandis que le public de Mowgli est majoritairement constitué de jeunes collégiens, lycéens et étudiants assidus dans leur cursus, le public juvénile de la SCEPT est souvent déscolarisé et inactif. Qui plus est, compte tenu notamment de sa présence dans les espaces publics, ce public pose problème aux autorités locales. Diplômée, Fadela recrute de probables futurs diplômés. Dépourvu de certification scolaire, Vito recrute des jeunes sortis de l'école sans certification. Cette différence dans la composition des publics est significative de la force d'enregistrement des écarts sociaux entre jeunes que renferme cet univers associatif, qui classe la jeunesse locale en même temps que cette dernière classe les associations locales. Ces compatibilités sociales à l'échelon associatif conditionnent la construction des « relations de proximité ». En effet, l'intérêt que leur manifestent les jeunes met les associatifs en position de constituer autour d'eux des noyaux de fidèles. Tandis qu'un cercle de lycéens futurs étudiants issus des immigrations du Maghreb et d'Afrique subsaharienne se forme autour de Fadela, Vito s'entoure en priorité, lui, de jeunes d'origine maghrébine qui posent problème à leurs parents, à leurs professeurs, aux habitants et aux policiers. Vito consacre ces jeunes comme compagnons du quotidien en même temps que certains de ces participants font de lui l'adulte avec lequel ils ont le plus de contacts en dehors de la famille et de l'école, lorsqu'ils sont encore matériellement inscrits dans la sphère domestique et dans l'institution scolaire. Ces classements et ces sélections conduisent Vito, bénévole fondateur de la SCEPT et Malek, jeune participant, à réaliser de concert, compte tenu de ce qu'ont été leurs socialisations familiale, spatiale, amicale, scolaire et professionnelle, une partie importante de leur vie quotidienne.

**Tableau 1. L'offre officielle de la SCEPT**

Pratiques « éducatives »	Pratiques « artistiques »	Pratiques « sportives »	Pratiques de « sorties » et de « séjours »	Autres
Accompagnement scolaire suivi de la scolarité (accompagnement en conseil de discipline, etc.).	Enseignements artistiques (danse hip-hop, capoeira, dessin, atelier perles), meneuses de claques, costumes sur poupée.	Football	Sorties au stade, sur des plateaux de télévision, à Eurodisney, au musée. Séjours à la mer et à la montagne.	Aide à la recherche d'emploi, accueil de jeunes condamnés par la justice à des travaux d'intérêt général (TIG).

### 3. Vito et Malek : un engagement possible dans une « relation de proximité »

Parce que les formes de la relation entre Vito et Malek sont ancrées dans sa genèse et, partant, dans les histoires individuelles de ses protagonistes, restituons leurs éléments les plus saillants. Vito est né sur l'île de Madère au Portugal en 1967. La mère de Vito a été

femme de ménage dans des familles de la grande bourgeoisie, puis concierge. Quant à son père, il est chauffeur de taxi. Alors qu'il est arrivé en France en 1979, Vito se voit diagnostiquer au début des années 1980 un asthme qui deviendra chronique. À 13 ans, il entre en Classe préprofessionnelle de niveau (CPPN) – une classe de transition pour les élèves considérés de faible niveau scolaire – et entame une formation de pâtissier. Vito peine à suivre la formation théorique. De plus, il est peu assidu au travail chez les professionnels. Génératrices d'un rapport instable et distant à l'école, ces difficultés scolaires retentissent sur l'ensemble de ses inscriptions sociales. En parallèle de cette impossible insertion sociale par l'école, Vito devient membre de l'association sportive dirigée par un ancien policier nommé Yves. Souvent moqué, Vito n'a pas d'amis fidèles. Il se montre parfois agressif envers les policiers, ce qui lui vaut des arrestations. À 17 ans, sorti du système scolaire, Vito ne possède aucune qualification. Un an plus tard, il est dirigé vers un Travail d'utilité collective (TUC)<sup>8</sup>. Commencent alors sa carrière professionnelle dans le nettoyage industriel et son investissement dans l'encadrement du jeune public de l'association sportive. Durant cette période, il concilie une activité de « petit délinquant » avec un engagement bénévole. Son existence sociale se structure largement autour de compagnies masculines. Du reste, Vito révèle une réceptivité particulière aux situations et aux demandes des garçons d'origine maghrébine. Cet ancrage local dessine un avenir qui épouse les frontières du quartier des Apenêts. Par ailleurs, cette préférence pour les jeunes maghrébins va structurer sa manière d'être un associatif et, partant, de développer des sentiments d'affinité avec des jeunes participants et de s'engager dans des « relations de proximité »<sup>9</sup>. Après plusieurs années passées à s'investir dans l'association sportive, Vito s'éloigne, à 22 ans, d'Yves. Ce processus est rendu possible grâce à la rencontre avec Hubert et Stéphanie, cogérants d'une société de graphisme. En 1989, dans le local de l'entreprise, ces derniers mettent en place une activité payante de soutien scolaire, à laquelle ils associent Vito. Les entrepreneurs comptent sur ses connaissances dans l'espace local pour attirer du public, ce qu'il fait. Au milieu des années 1990, ils déposent le bilan. Stéphanie et Vito veulent « *continuer à travailler ensemble!* » Plusieurs acteurs associatifs locaux, le personnel local de la *Politique de la ville*, des élus de la mairie du 17<sup>ème</sup> arrondissement, des policiers et des employés de la Caisse d'allocations familiales (CAF) font valoir auprès de Vito les avantages qu'il y a à ce que lui et Stéphanie montent une association financée par les crédits de *Politique de la ville*. Comme Vito est un des seuls membres du tissu associatif local à avoir un droit d'entrée dans les groupes de jeunes marqués comme difficiles, de nombreux acteurs locaux attendent de l'association qu'elle apporte des améliorations en matière de tranquillité publique. Ils sont aussi nombreux à attendre de cette structure associative qu'elle permette aux autorités locales de contrôler Vito, lequel, s'il est légitime pour encadrer des jeunes, n'en continue pas moins d'être considéré par les élus et les

<sup>8</sup> Mis en place par le gouvernement socialiste en 1984, le TUC est un dispositif d'accès à l'emploi (sous la forme de contrats à durée déterminée dans le secteur non marchand) destiné aux personnes rencontrant des difficultés à s'insérer professionnellement.

<sup>9</sup> Cette dynamique fait écho à ce qu'écrit David Lepoutre (2001) à propos des relations entre jeunes dans son espace d'enquête : « Le facteur ethnique joue un rôle dans les affinités et les sympathies interpersonnelles. Cela est vrai pour les relations de camaraderie masculine ou féminine, parce que les complicités sont plus immédiates. C'est vrai également pour la constitution de certains groupes de rue dont le recrutement s'opère par une forme de ségrégation spontanée » (p. 100).

policiers locaux comme trop attaché aux jeunes habitants pour tenir un véritable rôle d'éducateur.

L'association, la SCEPT, est fondée en 1997. Comme Vito n'est pas un travailleur social « traditionnel », salarié, diplômé, dépositaire d'une culture professionnelle et tributaire d'une hiérarchie (Ion et Ravon, 2002), il a la possibilité de concevoir, en direction des jeunes, des programmes individuels de « suivi », de surveillance, de contrôle et d'éducation. Contrairement aux éducateurs du club de prévention spécialisée et aux animateurs du centre social, le temps passé par Vito dans l'espace local est quasiment illimité ; ses seules absences ont lieu pendant son temps de travail dans la société de nettoyage industriel, entre 5 heures et 9 heures du matin. De surcroît, contrairement à Fadela, de Mowgli, Vito ne sépare pas monde privé et monde associatif. Le local de la SCEPT est son lieu principal d'existence, le jour et la nuit. Cet investissement constitue sa principale ressource pour avoir des contacts sociaux. Non seulement Vito n'est pas contraint de composer avec des attentes émanant de supérieurs hiérarchiques, mais il n'a pas non plus à poser de limites temporelles à son engagement. On touche là à une dimension fondamentale de l'activité des associations de bénévoles financées par la *Politique de la ville*. Si cette activité n'annule pas la participation des autres institutions aux existences des habitants, force est de constater, néanmoins, qu'elle peut contribuer à une mise à distance de l'école (Bordiec, 2010), à un évitement des travailleurs sociaux « traditionnels » – éducateurs, animateurs mais aussi assistants de service social – (Bordiec, 2014a) et à accentuer la défiance à l'égard des autorités politiques, judiciaires et policières (Bordiec, 2007, 2010). Pour le cas des jeunes, cette activité peut aussi favoriser une recomposition de l'inscription dans la famille et la sphère domestique, à savoir, notamment, un retrait du logement au profit de l'inscription dans le local associatif. À Mowgli et à la SCEPT, l'exercice de ces marges de manœuvres et, partant, de ce pouvoir sur les inscriptions juvéniles spatiales et sociales, se traduit par la conception d'une offre de « relations de proximité ». En effet, s'il est nécessaire à Fadela et à Vito d'attirer un public important pour bénéficier des crédits de la *Politique de la ville*, ceux-ci sont, en parallèle, à la recherche du jeune participant de leur point de vue idéal, disponible et à leur écoute. À la SCEPT, Malek tend à correspondre aux attentes de Vito sur ce plan.

Avec ses trois frères, sa sœur et sa mère, nommée Farida, française d'origine algérienne, Malek, né en 1986, a vécu jusqu'en 2000 dans une HLM à proximité du local de la SCEPT. Farida est une aide-comptable réalisant des missions en tant qu'intérimaire. Les deux frères aînés de Malek sont sortis de l'école tôt et sans diplôme. Ils multiplient les méfaits et rencontrent des ennuis judiciaires. Comme ses frères, il arrive à Malek de commettre des vols et de revendre du cannabis. Cependant, jusque-là, il a évité la prison. En 2004, à 18 ans, alors qu'il a décroché de sa formation professionnelle en électronique, Malek fait ses premières heures de Travail d'intérêt général<sup>10</sup> à la SCEPT, cela après avoir été condamné pour des vols d'autoradios. En termes d'investissement dans l'association, Vito ne va rien lui demander d'autre que d'être présent le plus souvent possible et de rester à ses côtés.

---

<sup>10</sup> Institué par la loi du 10 juin 1983, et mis en œuvre à partir de 1984, le TIG est une peine alternative à l'incarcération qui consiste en un travail non rémunéré au sein d'une association, d'une collectivité publique (État, région, département, commune) ou d'un établissement public (hôpital, établissement scolaire) (Ministère de la Justice, 2002).

Lorsqu'il est entré dans l'association à la fin des années 1990 accompagné de ses frères, Malek a fait partie des jeunes spontanément bien acceptés par Vito sur la base de leur origine maghrébine. Alors qu'il évite les contacts avec les encadrants de la jeunesse « traditionnels » – éducateurs, animateurs diplômés et salariés – et les bénévoles plus dotés socialement, culturellement et économiquement, dont Fadela, de Mowgli, Malek recherche en revanche le contact avec Vito, dont l'engagement dans la SCEPT est déjà quasi-total puisque, la plupart du temps, il y mange et y dort. Sa triple absence de l'école, de la sphère domestique et des autres associations lui offrent du « temps libre », si bien que Malek s'installe dans une pratique du local associatif quasiment aussi assidue que celle de Vito. À ce moment de leurs trajectoires respectives, les deux hommes ont la voie relativement dégagée pour définir les modalités de leur « relation de proximité ». En se facilitant mutuellement l'existence, Malek et Vito vont aussi entretenir leurs précarités respectives.

#### 4. Un maintien mutuel dans la précarité

Tandis que nombre de jeunes habitants multiplient les insertions associatives, Malek, lui, une fois entré dans la SCEPT, n'en sort plus. Étant donné que Vito est quasiment à sa disposition, il ne laisse pas la place dans son existence à d'autres participations d'encadrants associatifs et, plus généralement, à d'autres travailleurs sociaux. Du côté de Vito, la présence de Malek lui est si plaisante que la priorité du bénévole est de s'assurer de l'intensité et de la continuité de celle-ci. C'est pourquoi Vito n'encourage pas le jeune homme à être présent à l'école dans le cadre de son Brevet d'enseignement professionnel (BEP) en électronique ni à se former une fois qu'il a abandonné ce cursus. Sur le scooter que lui a offert sa sœur, Malek fait tous les jours le trajet entre la cité du 13<sup>ème</sup> arrondissement, où il réside avec sa mère et ses frères et sœur, et les Apenêts. Le soir, il n'est pas rare qu'il dorme dans le studio de Vito, qui se situe à 50 mètres du local. Le quartier où Malek a grandi reste l'endroit où il se sent le plus à son aise, et le responsable de la SCEPT est la personne avec qui il a le plus de satisfaction à être. Malek considère qu'être identifié par les forces de l'ordre comme un fidèle de Vito lui évite souvent les contrôles policiers et même parfois les ennuis avec les agents de police. De plus, lorsqu'il est engagé dans une activité illégale, Malek sait qu'il bénéficie de l'assentiment de Vito, et que celui-ci sera présent si la situation se complique : Vito peut aller le chercher au poste de police, se porter garant de sa bonne conduite à venir et proposer aux services judiciaires de s'acquitter des heures de travail d'intérêt général auxquels Malek est condamné à la SCEPT. Le bénévole participe à rendre aux yeux de Malek les institutions policières et judiciaires quasiment familières et « inoffensives ».

*A priori*, dans ce type de binôme, les écarts d'âge et de position entre l'encadrant et le jeune placent le premier en situation favorable pour exercer un certain pouvoir sur le second. Cependant, l'investissement dans la « relation de proximité » les empêche d'être uniquement des prestataires de services ou des bénéficiaires de services, des donateurs d'éducation, de culture et de morale ou encore des receveurs de ces pédagogies, de ces savoirs et de ces normes. Alors que l'expérience de Malek à la SCEPT est réglée sur les modes de participation de Vito à l'association, cet ajustement le place davantage, en de nombreuses situations, dans une position de compagnon privilégié du bénévole que dans

celle de bénéficiaire de l'offre associative. En outre, dès lors qu'il tombe sous le coup d'une condamnation judiciaire le conduisant à être « tigeste », il passe du statut d'acolyte passif de Vito à celui de membre de l'équipe encadrante. « *Je ne bouge pas, je reste là, je t'attends, je t'aime !* », dit un soir Vito à Malek pour lui exprimer son entière disponibilité. Cette disponibilité rappelle à ce garçon à quel point Vito est tributaire de lui. « *Vito, il travaille pour moi !* », dit souvent Malek, comme pour signifier qu'il prend le dessus sur le bénévole. Vito ne s'offusque pas de ces remarques, il en sourit même. Parmi les rôles accessibles aux jeunes participants, il y a donc celui du cadet capable de déposséder son aîné encadrant d'une partie de son pouvoir.

Fadela entretient des « relations de proximité » avec des jeunes inscrits dans l'enseignement général et enclins à suivre des études supérieures (Bordiec, 2012). Toutefois, à la différence de Vito, Fadela s'autorise de mettre certains d'entre eux à distance ou d'interrompre les relations. Ses priorités relationnelles sont orientées vers les membres de sa famille, autour desquels s'organise sa vie en dehors de l'association – une vie que Vito n'a pas. C'est de ces ressources possédées ailleurs que Fadela tire pour partie sa force de résistance aux velléités manifestées par les participants de prendre de son pouvoir (Bordiec, 2012). Pour Vito, les concessions de pouvoir faites aux jeunes et le flou en ce qui concerne les positions des uns et des autres font partie intégrante de son activité.

La SCEPT offre à Malek un refuge qui participe d'un engagement dans une vie précaire. La relation avec Vito, dont la survie sociale au quotidien dépend pour une part importante de sa présence, joue un rôle décisif dans cette orientation sociale. En parallèle, la dépendance de Vito à Malek est si forte que le jour où des policiers locaux et les membres de l'Equipe de développement local chargée de la mise en œuvre locale de la *Politique de la ville* trouvent à Vito un emploi d'animateur à mi-temps en banlieue parisienne, celui-ci, de peur d'être éloigné de Malek, refuse la proposition alors même qu'il devait bénéficier, en échange de son acceptation, d'une augmentation des crédits alloués à l'association. Quoiqu'il se passe entre eux, les jeunes et les encadrants restent les membres de générations différentes dont les rapports à l'association ne peuvent concorder. Attendu que, pour Vito, l'horizon temporel de la relation avec Malek n'a pas de limite, leurs vies sont entièrement et définitivement associées, mais ce garçon ne peut réduire ses aspirations au quartier, au local associatif et à sa relation exclusive avec l'encadrant pendant si longtemps. Consécutivement au refus d'accepter cet emploi, les policiers et les chargés de mission de la *Politique de la ville* mettent un terme au soutien qu'ils apportaient à Vito. Les crédits de la SCEPT sont alors coupés. Lorsque, par la suite, Vito est contraint de fermer le local associatif au public, Malek prend ses distances avec le bénévole. Alors son positionnement en décalage avec la norme d'intégration sociale par l'école et le travail s'épanouit dans d'autres espaces, et plus particulièrement dans l'appartement familial. La rupture progressive avec Malek laisse Vito désarmé. Cette relation a participé à sa stabilisation dans la précarité et renforcé, jusqu'à son décès provoqué par une crise d'asthme en 2009, sa réputation de bénévole incapable de distinguer fonctions associatives officielles et sentiment d'attachement aux membres de son public. Comme l'écrit Vincent Dubois (1999) au sujet des usagers de la CAF, « la distanciation n'est guère possible dès lors que s'est instauré un lien de dépendance » (p. 136). De la même manière que les jeunes peuvent trouver, au sein de cet univers associatif, un intérêt particulier dans ce type de

relations, l'intérêt que les encadrants trouvent dans leurs investissements associatifs a partie liée avec les « relations de proximité » qu'ils sont en mesure de nouer avec des jeunes. Plus que pour la majorité des autres jeunes participants, ils sont attentifs au passé, au présent et à l'avenir de ces « proches ». Ces attentions mutuelles peuvent donc être au principe d'un maintien dans des formes de précarité sociale, professionnelle et matérielle. Ce processus s'inscrit dans la dynamique plus générale de limitation de l'extraversion sociale et culturelle à l'œuvre sur les associatifs et leurs publics (Bordiec, 2010).

## 5. Conclusion

Le sentiment d'affinité qui lie Vito et Malek et la « relation de proximité » (Bordiec, 2010, p. 456) qu'ils construisent sont illustratifs de la force possible exercée par la frontière *Politique de la ville* sur les existences. Il est indéniable que cette action publique crée des liens sociaux et protège certains habitants de l'isolement social ou, dit autrement, de la solitude (Doucet, 2006 ; Bordiec, 2014c). Comme il s'agit souvent de liens entre homologues ou futurs homologues sociaux ancrés dans cet espace local relativement excentré et pauvre, toutefois, les possibilités d'extraversion sociale et culturelle (Schwartz, 1998) à travers ces relations sont assez limitées. Les « relations de proximité » créent des contraintes spécifiques dans l'accomplissement des participations associatives et, plus largement, dans la vie sociale. Pour les jeunes tels que Malek, cette relation induit des concessions à leurs aspirations à la liberté de mouvement. En retour, elle peut leur offrir des expériences gratifiantes. Les usages juvéniles de cette relation sont également éclairants sur les dépendances des associatifs à leurs publics. Cette relation est à la fois le lieu privilégié de l'exercice du pouvoir encadrant et le lieu privilégié des concessions de pouvoir faites aux publics. En dépit du « tort » qu'ils peuvent se causer, les encadrants et les jeunes demeurent, malgré tout, les uns pour les autres, une ressource. D'une certaine manière, grâce à la « relation de proximité », ils sont en position de satisfaire leurs attentes envers la participation associative. Les encadrants peuvent voir, dans les attentions que leur accordent les jeunes, des signes de succès. Pour ces derniers, la relation est un lieu d'activation des ressources mobilisables pour influencer sur ces personnels détenteurs d'une autorité légitime sur leurs publics. Cette relation constitue aussi un apprentissage juvénile spécifique de ce que les rapports professionnels et hiérarchiques, la considération sociale et enfin, la précarité et les échecs font aux adultes. Cela étant, la Politique de la ville peut contribuer à consolider les inégalités sociales et les distances spatiales contre lesquelles elle se propose de lutter. Cette dynamique souligne à quel point, dans les quartiers populaires, les existences et les relations sociales qui les structurent ont partie liée avec l'action publique territorialisée, ses mots d'ordre et les usages sociaux qu'elle favorise chez ses cibles.

## Bibliographie

- Bacqué, M. H. (2006). Empowerment et politiques urbaines aux États-Unis, *Géographie, économie, société*, 1, 107-124.
- Bacqué, M. H. et Sintomer, Y. (2002). Peut-on encore parler de quartiers populaires ? *Espaces et sociétés*, 108-109, 29-45.
- Beaud, S. et Pialoux, M. (1998). *Retour sur la condition ouvrière*. Paris : Fayard.
- Besse, L. (2008). *Les MJC de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes. 1959-1981*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Bordiec, S. (2007). Bonheurs et malheurs du « médiateur ». Sur la fonction sécuritaire d'une institution socio-éducative. *Lien social et Politiques*, 57, 105-114.
- Bordiec, S. (2010). *Des socialisations croisées. Travailleurs sociaux, jeunes et action publique dans un quartier populaire de Paris*. Thèse de doctorat en sociologie : Université Paris VIII, Paris.
- Bordiec, S. (2011). Usages de la thématique sécuritaire dans l'éducation populaire. L'offre officielle d'association de quartier ouverte aux jeunes. *Agora. Débats/Jeunesses*, 58, 105-118.
- Bordiec, S. (2012). « Here at Mowgli we make the Young become Excellent! » *The Local Neighborhood Associations in the Construction of Social Fates*. Participation à la table ronde sur la méthode ethnographique dans le cadre de la Journée d'étude Paul Willis, l'école des ouvriers. Enjeux et postérité d'un classique des sciences sociales. CSU/CNRS-CESAER/INRA-Université de Limoges, Site Pouchet du CNRS, Paris, 31 janvier.
- Bordiec, S. (2013). *Jeunesses précaires. Impasses et horizons*. Paris : IRES/CFTC.
- Bordiec, S. (2014a). Un refuge pour les jeunes et leurs aînés, pour les locaux et les extra-locaux. Gestion territoriale de la question sociale et extension de l'activité des associations destinées à la jeunesse. *L'Homme et la société*, 191, 95-111.
- Bordiec, S. (2014b). Entretenir les espoirs. Les usages juvéniles et parentaux du socio-éducatif « d'à côté ». *Les sciences de l'éducation. Pour l'Ère nouvelle*, 47(3), 85-108.
- Bordiec, S. (2014c). *Solitudes et socialisations. Les coulisses de la vie sociale dans le façonnement des individus*. Document de travail (non publié).
- Bordiec, S. (2014d). Travailleurs sociaux « du quartier » vs travailleurs sociaux « des quartiers ». Éléments sur l'hétérogénéité du travail social destiné aux jeunes. *Sociologies, dossier Les échelles territoriales de l'intervention sociale*. Document téléaccessible à l'adresse : <http://sociologies.revues.org/4844>.
- Bordiec, S. (2015). Être éduqué à la "citoyenneté". Pourquoi et comment les jeunes participants aux associations des quartiers populaires vivent-ils cette forme d'éducation ? », *Actes du colloque international Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s)*, IUT Midi-Pyrénées Figeac, LRPMP, Université Toulouse Jean Jaurès. Document accessible à l'adresse [www.onopfigeac.net/les-actes-du-colloque-figeac](http://www.onopfigeac.net/les-actes-du-colloque-figeac)
- Bourdieu, P. (1986). De quoi parle-t-on quand on parle du « problème de la jeunesse »? In M. Perrot (dir.), *Les jeunes et les autres* (p. 229-234, vol. 2), Vaucluse : CRIV.



- Bidou-Zachariasen, C. et Poltorak, J.-F. (2008). Le « travail de gentrification » : les transformations sociologiques d'un quartier populaire parisien. *Espaces et sociétés*, 132, 107-124.
- Bonelli, L. (2003). Évolutions et régulations des illégalismes populaires en France depuis le début des années 1980. *Cultures et conflits*, 51, 9-42.
- Boyer, R. (1994). L'accroissement et la transformation de la demande d'école. In R. Bendit, G. Mauger (dir.), *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne* (p. 109-129). Paris : La Documentation française.
- Castel, R. (1999), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.
- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?* Paris : Seuil.
- Contrat de sécurité du 17<sup>e</sup> arrondissement de la Ville de Paris*. (2003). Paris : Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, Préfecture de police, Parquet de Paris, Inspection d'académie.
- Contrat de ville de Paris 2000-2006*. (1999). Paris : Mairie de Paris, Préfecture de Paris, Région Ile-de-France, Fonds d'Action Sociale.
- Coutant, I. (2005). *Délit de jeunesse. La justice face aux quartiers*. Paris : La Découverte.
- Chauvel, L. (2001). Le retour des classes sociales. *Revue de l'OFCE*, 79, 315-359.
- Cingolani, P. (2006). *La précarité*. Paris : Presses universitaires de France (PUF).
- Darmon, M. (2006). *La socialisation*. Paris : Armand Colin.
- Diagnostic social urbain : Porte de Saint-Marc / Porte de Clisson 17<sup>e</sup> arrondissement – Synthèse et orientations*. (1996). Paris : Ville de Paris / Préfecture de Paris / Béture Conseil.
- Doucet, M.-C. (2007). *Solitude et sociétés contemporaines. Une sociologie clinique de l'individu et du rapport à l'autre*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dubar, C. (2000). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Dubois, V. (1999). *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica.
- Fontaine J. et Hassenteuful, P. (dir.). (2002). *To change or not change, les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris : Minuit.
- Jellab, A. (1997). *Le travail d'insertion en mission locale*. Paris : L'Harmattan.
- Ion J. et Ravon, B. (2002). *Les travailleurs sociaux*. Paris : La Découverte.
- Lahire, B. (2005). *L'esprit sociologique*. Paris : La Découverte.
- Lepoutre, D. (2001/1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob.

Loncle-Moriceau, P. (2002). Jeunes et action publique : du secteur à la catégorie. In J. Fontaine et P. Hassenteufel (dir.), *To change or not to change. Les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain* (p. 53-70). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Marlière, E. (2014). *Des « métallos » aux « jeunes des cités ». Sociohistoire d'une banlieue ouvrière en mutation*. Paris : Éditions du Cygne.

Mauger, G. (1985). Éléments pour une réflexion critique sur la catégorie « Jeunesse ». *Cahiers jeunesses et sociétés*, 6-7, 71-97.

Mévellec, A., Chiasson, G. et Gauthier, M. (2009). *La territorialisation à l'épreuve des grands espaces. Quelle territorialisation de l'action publique au Québec et au Canada?* Communication présentée dans le cadre du 10<sup>e</sup> congrès de l'Association française de science politique. Grenoble, 7-9 sept.

Ministère de la Justice. (2002). Circulaire de la direction des affaires criminelles et des grâces. *Bulletin officiel*, 86 (1<sup>er</sup> avril-30 juin). Paris.

Ribert, E. (2006). *Liberté, égalité, carte d'identité. Les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*. Paris : La Découverte.

Schwartz, O. (1998). *La notion de classes populaires*. Habilitation à diriger des recherches en sociologie. Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), Versailles.

Tissot, S. (2007). *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris : Seuil.